

Formation préparatoire à l'habilitation électrique
"opérations BT
Élémentaires chaîne PV"

Elec – Photovoltaïque-
Version du
14/09/2022

Public visé :

NON-ELECTRICIEN ou ELECTRICIEN

Tous collaborateurs non-électriciens ou Electriciens, dont les activités les amènent à réaliser des interventions ou des travaux sur ou à proximité de chaîne photovoltaïque tels que :

Option BP Photovoltaïques :

- Intervenir sur les modules (nettoyage, changement de module ..)
- Intervention à proximité d'installation d'une chaîne photovoltaïque

Option BR Attribut Photovoltaïques :

- Réarmer un dispositif de protection et/ou...
- Actionner des dispositifs de commandes et/ou...
- Déconnecter et reconnecter des modules

Les niveaux d'habilitations choisies seront déterminés en fonction du poste de travail et des qualifications de chaque apprenant. Questionnaire de positionnement à remplir avant chaque formation.

Prérequis :

- Il est conseillé de connaître les fondamentaux de l'électricité.
- **Avoir suivi une formation initiale BS ou BR de la NF C18-510 (OBLIGATOIRE)**
- Posséder une maîtrise de la langue française.

Objectif(s) pédagogique (s)

Cette formation vise à faire habilitier par l'employeur les collaborateurs non-électriciens ou électriciens dont les tâches reposent sur la réalisation d'intervention ou de travaux sur des installations en basse tension disposant de cellules photovoltaïques.

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure :
D'analyser et appréhender le facteur « risque électrique » dans leur environnement de travail (Article D.3.1.9.2 normes NFC18-510),

- De connaître, d'appliquer et de faire appliquer les prescriptions de la norme NFC 18-510 (version de janvier 2012) visant à se prémunir du risque électrique (Article D.3.1.9.2 normes NFC18-510) en tenant compte de la particularité d'une chaîne photovoltaïque du domaine Basse tension.
- Procéder à la manipulation de modules photovoltaïques
- Intervenir sur les modules (nettoyage, intervention sur la toiture

Durée et modalité d'organisation :

- **Dates :** Voir calendrier site internet
- **Durée :** 1 jours soit 7h de formation
(A rajouter à la formation initiale BS ou BR)
- **Taille du groupe :** de 3 à 10 stagiaires
Pour la réalisation de la session minimum 3
- **Lieux :** En intra entreprise ou inter

Accessibilité :

L'organisme de formation mobilise les expertises, outils et réseaux partenaires pour favoriser l'accueil des personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour envisager la faisabilité.

Tarifs :

En centre de formation : 200.00ttc
En intra entreprise : sur devis nous consulter

Déroulé / contenu de la formation :

Module 1 : Référentiel INRS – Troncs communs NFC18-510/A2

- Voir programme de la formation BS ou BR

Module 2 : Appareillage électrique photovoltaïque TBT et BT

- Les différents appareillages électriques TBT et BT
- La fonction séparation
- La fonction de protection
- La fonction de commande
- Identifier une installation photovoltaïque
- Les limites de l'habilitation BP Photovoltaïque
- Actionner des dispositifs de commandes et/ou...
- Déconnecter et reconnecter des modules

Module 3 : Pratiques

- Reconnaître les matériels électriques des domaines de tension BT photovoltaïque et la composante d'une chaîne PV.

Moyen d'encadrement :

- Formateur Titré FPA (Formateur professionnelle d'adultes)
- Formateur Habilité en électricité suivant référentiel INRS
- Disposant d'une solide expérience terrain en électricité

Méthodes mobilisées : (Moyens pédagogiques et techniques)

- La formation est conduite dans une salle équipée d'un vidéoprojecteur et de supports pour cours (tableau, story-board).
- Des documents normalisés sont utilisés en support de mise en pratique de la norme NFC18-510.
- Des maquettes pédagogiques sont mises à dispositions pour les apports pratiques.
- Des équipements de protection individuel sont mis à disposition des participants (tapis, VAT, gant, écran facial, cadenas, macaron, etc...).



Modalités de suivi et d'évaluation :

- Evaluation tout au long de la formation par des QCM à blancs
- Evaluation des exercices pratiques et des mises en situation

Livrables remis aux stagiaires :

- Attestation de présence
- Titre d'habilitation
- Livret pédagogique pour « non-électricien »
- Avis après formation

Modalités et délai d'accès :

- Centre de formation : Planning sur le site internet : fpa-prevention.com avec formulaire de réservation, Inscription 1 semaine avant au plus tard et sous réserve des places disponibles – Participant minimum : 3
- En intra : sous 15 jours ouvrés minimum

Conditions de réussite :

- Les apports théoriques et pratiques sont considérés comme acquis sous réserve :
 - D'avoir suivi la formation sur les 7 heures consécutives,
 - D'avoir obtenu un résultat satisfaisant aux QCMs formatifs et à l'épreuve sommative.
 - D'avoir réussi les épreuves de mises en pratique.